



GRIPPE A

29 avril 2009

La Grippe A est une maladie respiratoire du porc provoquée par l'un des virus grippaux porcins de type A. Des épidémies de Grippe A sont régulièrement signalées parmi les troupeaux de porcs. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a confirmé l'existence de plusieurs cas avérés d'infection humaine du virus H1N1, dont les caractéristiques n'avaient encore jamais été observées chez l'homme ou les porcs, dans plusieurs pays (dont le Mexique, les États-Unis, le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni).

Il est difficile de prévoir les effets d'une pandémie. Cela dépend de l'intensité du virus, de l'existence d'une immunité au sein des populations, de la protection croisée conférée par les anticorps fabriqués à l'occasion d'une grippe saisonnière, ainsi que des facteurs liés à l'hôte. Il n'existe actuellement aucun vaccin humain contre la Grippe A et seul un nombre restreint de médicaments antiviraux adaptés ont été sélectionnés pour le traitement de l'infection chez l'homme. Pour obtenir les dernières informations à ce sujet, utilisez le lien d'accès au site Web de l'OMS : <http://www.who.int/en/>

L'évolution rapide de la situation au Mexique et aux États-Unis, ainsi que la détection des premiers cas en Europe nécessitent de relever le niveau d'alerte et de vigilance des professionnels de la Santé et des autorités sanitaires en Europe. Ceci afin de détecter et de gérer au plus vite les possibles cas de contamination. Alors que tous les pays du monde sont entrés dans la phase du niveau d'alerte de pandémie, conformément à l'échelle de prévention de l'OMS contre la pandémie, les organisations sanitaires confirment la nécessité de contrôler les activités de prévention dans la mesure où la transmission de l'infection de l'homme à l'homme est désormais avérée au-delà des frontières nationales.

À partir des informations limitées disponibles sur les sites officiels et étant donné l'absence actuelle de résultats des tests pour ce virus particulier, KIMBERLY-CLARK PROFESSIONAL* a défini le cadre suivant, par type d'exposition :

1. Contact avec des animaux ou des surfaces de travail potentiellement contaminés.

La Grippe A est une « infection respiratoire » (comme les autres virus de la grippe). Les principes de base en matière de prévention reposent sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle, l'hygiène des mains, des habitudes sanitaires renforcées en ce qui concerne la protection des individus et l'utilisation de systèmes de nettoyage et d'hygiène pour la désinfection des environnements susceptibles d'être contaminés afin de limiter l'exposition et de réduire le risque de contamination.

- Pour l'instant, Kimberly-Clark n'a pas été informé de consigne spécifique recommandant l'utilisation de masques de protection respiratoire en cas de situation pandémique. Toutefois, KIMBERLY-CLARK PROFESSIONAL* suggère de renforcer la protection respiratoire via l'utilisation de masques de protection respiratoire jetables contre les particules FFP2 ou FFP3, certifiés CE. Il est possible d'utiliser également des gants et des combinaisons offrant des niveaux de protection biologique adéquats. Les lunettes de protection n'offrent qu'une protection partielle contre les projections et les éclaboussures. Il convient donc d'envisager l'usage de systèmes d'aération dotés de filtre contre les virus, ainsi que de lunettes masques et écrans faciaux pour les tâches à risque plus élevé.
- De bonnes pratiques d'hygiène sont essentielles pour tous contacts avec les animaux et notamment lors de l'abattage et des opérations post-abattage. Le lavage fréquent des mains avec du savon antimicrobien et un contact limité des mains avec les yeux, le nez et la bouche sont vivement recommandés.
- Les systèmes de nettoyage équipés de composants antimicrobiens peuvent contribuer à limiter la propagation du virus, de même que les systèmes à base d'alcool.

2. Prévention de la contamination entre les individus et réduction de la contamination croisée.

Les mesures ci-dessous sont recommandées pour une prévention efficace :

- La protection respiratoire doit être basée sur l'utilisation de masques de protection respiratoire jetables contre les particules FFP2 ou FFP3, certifiés CE. L'usage de masques peut également offrir un niveau de protection limité contre la transmission d'homme à homme, en cas de toux ou d'éternuements. Il convient d'éviter l'usage de masques à valve d'expiration en cas de mauvais état de santé général ou dès l'apparition de symptômes tels que la toux ou des éternuements. KIMBERLY-CLARK PROFESSIONAL* recommande de se renseigner auprès des autorités nationales en matière de Santé dans les différents pays européens concernant le retour à des niveaux de protection inférieurs (par exemple, les masques de protection respiratoire contre les particules FFP1).
- Une bonne hygiène des mains basée sur l'utilisation de savons antimicrobiens et d'essuie-mains jetables, ainsi que des habitudes sanitaires renforcées en matière de protection des individus et l'usage de systèmes de nettoyage pour la désinfection des environnements sont recommandées.
- Éviter le contact avec les personnes malades, fiévreuses et présentant une toux. Éviter également tout contact avec d'autres personnes si l'on est souffrant et signaler son état aux autorités locales ou aux professionnels de la Santé.
- Adopter de bonnes habitudes en matière d'hygiène et de nutrition pour améliorer l'état de son système immunitaire.

Pour limiter l'exposition et réduire le risque de contamination biologique, KIMBERLY-CLARK PROFESSIONAL* propose la liste de produits ci-jointe. Pour obtenir des informations officielles concernant la Grippe A, utilisez le lien d'accès au site Web officiel du Centre européen de contrôle et de prévention des maladies : <http://ecdc.europa.eu/>

AVIS IMPORTANT

Les recommandations émises par les représentants de Kimberly-Clark concernant l'utilisation d'un équipement de protection spécifique peuvent uniquement être considérées à titre indicatif. Elles concernent une sélection de produits basée sur des données d'évaluation des risques permettant de déterminer le niveau de protection requis pour les dangers spécifiques précédemment évalués. L'objectif de Kimberly-Clark est d'offrir des alternatives produits et des informations permettant aux professionnels formés de prendre des décisions avisées.